



Règlement du concours sur le thème de la mobilité

PREAMBULE

La Communauté de Communes organise dans le cadre de sa compétence mobilité un concours sur le thème du vélo. Il s'adresse aux personnes qui utilisent quotidiennement ou ponctuellement leurs vélos lors de leurs déplacements. Ce concours, sans droit d'inscription et sans obligation d'achat, est ouvert à tous.

FONCTIONNEMENT DU CONCOURS

Organisateurs :

Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Modalités de participation :

La participation au concours est libre et gratuite. Celui-ci est ouvert à toute personne en âge de faire du vélo en autonomie.

Pour participer, chaque candidat est tenu d'adresser sa photo par mail à l'adresse concours@ccpsmv.fr entre le 21 mai et le 31 août 2024.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Les prix attribués ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à leur contre-valeur en argent, ni à un échange à la demande des gagnants.

L'objet du mail doit indiquer « Concours mobilité » et le corps du mail contenir le lieu de la prise de vue, le nom et prénom du participant ainsi que ses coordonnées téléphoniques.

Chaque personne ne pourra participer qu'une fois. L'envoi de plusieurs photo n'est pas acceptée.

Droit à l'image :

Chaque participant déclare être l'auteur de la photo transmise dans le cadre du présent concours. Les auteurs sont seuls responsables de tous droits relatifs aux images qu'ils présentent. La photo ne peut pas montrer quelqu'un d'autre que le participant au concours.

Caractéristiques des photos :

Les photos devront répondre aux caractéristiques suivantes :

- Photos obligatoirement réalisées sur un des arceaux vélo mis en place par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse
- Photo sur laquelle on peut voir la personne, le vélo et l'arceau
- Photos obligatoirement réalisées entre le 21 mai et le 31 août 2024 inclus.
- Photos numériques uniquement, au format JPEG, avec un maximum de 8Mo
- Photos couleurs ou noir et blanc

DUREE DU CONCOURS

Le concours se déroulera du 21 mai au 31 août 2024. Toute photo envoyée en dehors de cette période ne pourra pas être prise en compte.

RESULTATS DU CONCOURS

100 lots seront mis en jeu. Il s'agit d'équipements de sécurité en lien avec le vélo. Ils seront attribués par tirage au sort.

Le jury se réunira courant septembre 2024 afin de procéder au tirage au sort. Une remise des prix publique sera organisée au cours du mois de septembre 2024. Les noms des vainqueurs seront annoncés au cours de cette remise des prix. La décision du jury ne peut faire l'objet d'aucun recours.